

Été 2017 QUAND BAT LE CŒUR DE VILLERÉAL

Il y a trois mois, on nous promettait « un été de toutes les énergies »... la promesse a été tenue. La saison fut magnifique, la galerie d'images de cette page en témoigne. Un grand Bravo ! à tous les acteurs et rendez-vous en 2018.

De gauche à droite et de haut en bas : ● 14 juillet au Monument des Martyrs de Tourliac. ● Exposition de Nu artistique. ● Villeréal Jazz Festival, Phoenix Band. ● « Bérénice » au Festival à Villeréal. ● Vide-grenier, les chineurs sont là. ● « Band of New York » à Grangeneuve. ● Bodega 2017, l'affluence... ● Marché des producteurs. ● Quand la Bodega décoiffe... ● Après l'arrivée du Grand Prix de Villeréal...



dossier Villeréal inaugure la célébration de sa fondation il y a 750 ans

LA RONDE DES BASTIDES EN FÊTE



La saison estivale 2017 va se conclure sur un point d'orgue exceptionnel. Inscrite dans La Ronde des Bastides en Fête, les 29, 30 septembre et 1er octobre, Villeréal lancera la commémoration des 750 ans de sa fondation par un triple évènement ■ Une exposition des premiers résultats des recherches sur l'histoire de la bastide ■ Un concert du groupe Peiraguda, clin d'œil artistique et contemporain aux racines culturelles de notre pays ■ Enfin, la Fête du Cheval, emblème de notre cité... ►►► *Le programme pages 4 & 5*

sur la place MESURES DE VITESSE... ET DE SÉCURITÉ

Après plusieurs plaintes et une pétition sur la vitesse excessive des véhicules sur la D 104 venant de Saint-Martin de Villeréal, et sur une partie du Tour de ville, le service des routes du Département a effectué des relevés du 20 au 26 juillet, dans les deux sens de circulation, à la demande de la mairie. Dans cette période, plus de 2 000 véhicules légers

sont passés boulevard Alphonse-de-Poitiers, au niveau du parking des Riviérettes. Plus de 30% d'entre eux dépassaient la vitesse autorisée (50 km/h). Sur la D104, en arrivant ou en sortant de Villeréal, les chiffres sont nettement plus inquiétants. Sur plus de 1 700 véhicules, plus de 70 % des véhicules légers dépassaient le seuil de 50 km/h. Or, compte

tenu des vacances, le nombre de poids lourds était plus faible que d'habitude. Pourtant, à l'approche du village, un sur deux dépassait aussi la vitesse autorisée. Les élus vont donc étudier, en liaison avec le conseil départemental, les mesures à prendre pour obliger les automobilistes à réduire de façon importante leur vitesse sur la D 104, aux abords de la bastide. ■

N° 76
Sommaire

- Sur la place
Vitesse et mesures de sécurité
— Page 1
- État civil
- Rentrée des classes 2017
- Actualité : La saison de l'USV Rugby. Nouvel encadrement à l'USV Football. Deux restaurants ont ouvert. Les chiffres de l'INSEE. Le programme du Met Opera. Améliorations pour la route D207
- Tour de ville : Aire de jeux. Cartes d'identité et passeports. Caravanes et mobile-homes. Sénatoriales. Jean Bernard honoré. Concert à Parisot. Comédie Française. Site internet de la commune
- Éditorial
Une belle rentrée !
par Pierre-Henri Arnstam
— Pages 2 & 3
- Dossier
La Ronde des Bastides
— Pages 4 & 5
- Débat
Le non-respect du stationnement pose problème. Sécurité à l'église.
— Page 6
- Questions à...
Espaces publics, AVAP, Plan façades
- Portrait
Yves Nardin, responsable des services techniques.
— Page 7
- Quand bat le cœur de Villeréal
Une galerie de photos sur la saison estivale 2017.
— Page 8

L'état civil

◆ MARIAGES

Alexia BOUTARD et Guillaume VALLAT, le 15 juillet.

Corinne DURAND-TROUVÉ et André GRATZER, le 15 juillet.

◆ DÉCÈS

Georges SASSI, divorcé d'Odette TRIBALLEAU, 77 ans, le 4 juin à Villeneuve-sur-Lot.

Jeanine TORRENTE, veuve de Claude IMBERT, 75 ans, le 8 juin à Villérial.

Michel LACOMBE, célibataire, 77 ans, le 23 juin à Villérial.

Philippe TOURNANT, divorcé d'Huguette PIQUET, 83 ans, le 21 juillet à Villérial.

Jeannine LACOUR, veuve de Louis CASTAGNER, 86 ans, le 27 juillet à Villérial.

René TOUZARD, veuf de Marie COUSSEAU, 94 ans, le 28 juillet à Villeneuve-sur-Lot.

Pierre DOMINGIE, époux de Reine POMMERIE, 93 ans, le 18 août à Villérial.

La rentrée des classes 2017

Trois semaines avant la rentrée des classes, à l'heure où ce journal est à l'impression, les prévisions d'effectifs pour les écoles maternelle et élémentaire étaient comparables à celles de l'an passé. À l'école maternelle, à la rentrée 2016, il y avait 69 enfants inscrits. À l'école élémentaire, ils étaient 95 en début d'année et 92 avant les vacances d'été. Nous communiquerons les chiffres précis pour 2017 dans le prochain numéro de ce journal.

À noter que, comme l'an dernier, il y a cette année des changements d'enseignants et de directrices : à l'école maternelle, Florence Prehaut remplace Julie Magnouac, tandis qu'à l'école primaire, Karine Faucart succède à Véronique Chenu. ■

actualités

◆ US VILLERÉAL RUGBY

De retour sur le pré

La poule Honneur du Championnat territorial compte dix clubs que les Jaune et Bleu connaissent bien : Daglan, Duras, Montignac, Le Lardin, Le Passage, Le Queyran, Port-Ste-Marie, Vergt, Villeneuve / Lot et Villérial. Adversaires l'an passé, Lalinde, Ribérac et Mussidan sont passés en fédérale. Les nouveaux, Villeneuve et Duras, montent de Promotion.

C'est d'ailleurs chez les vigneron que l'USV inaugurerait le championnat le 24 septembre. Pour le premier match de la saison à Léo-Cheyrou, le 1er octobre, les garçons de Maradènes recevront les Villeneuvois.

◆ CÔTÉ FOOTBALL...

Manière et Duppi présidents

Une nouvelle équipe a été mise en place lors de la dernière assemblée générale de l'USV Football (Photo ci-contre) : Michaël Manière et Pacal Duppi ont été élus co-présidents, Claire Calvet, secrétaire, et Charles Bazillais trésorier. Le club va accueillir un nouvel entraîneur pour l'équipe 1 qui évoluera cette saison dans le championnat départemental 3. Jérôme Lagardère arrive de Casseneuil. Adriano Cunha continue avec l'équipe réserve.



◆ RESTAURATION

Nouvelles tables

Deux établissements ont ouverts cet été dans la bastide. « Le boudoir », 3 rue Saint-Michel, propose des galettes au blé noir, des tartes salées, des salades et des crêpes au froment. Une Pizzeria a enrichi l'offre existante. Elle a ouvert place de la Libération, proche de l'église, dans le bâtiment où se trouvait la célèbre charcuterie de Gilbert et Annie Beauvié.

◆ LA FICHE INSEE DE VILLERÉAL

1 387 habitants

Pour la première fois cette année, la préfecture a envoyé aux communes une fiche individuelle qui regroupe un certain nombre d'informations utiles. Villérial a une superficie de

tour de ville

Aires de jeux

Après l'implantation l'an dernier, de jeux dans la cour de l'école maternelle, de nouveaux jeux, comme cela était prévu, ont été mis à disposition des enfants sur l'aire de pique nique avant la fin des vacances d'été. Cela permettra aux parents d'avoir un lieu de détente pour leurs enfants à proximité de l'école maternelle.

Voitures électriques

Deux bornes de recharge des véhicules électriques ont été mises en place boulevard Alphonse de Poitiers, à côté du parking des Riviérettes et rond point Saint Roch, à côté de l'atelier municipal. Leur mise en

service est prévue dans les prochaines semaines.

Pièces d'identité

La mairie de Villérial est l'une des seize dans le département à instruire les demandes de passeport et de cartes d'identité. Au cours du mois de juillet, 21 demandes de CNI ont été traitées et 13 demandes de passeports, avec un délai maximum de huit jours pour les rendez-vous. À noter que les demandes émanent à 59 % de personnes hors communes et à 18 %, de personnes hors département.

Caravane et mobile-home

Dans le PLU actuel de Villérial, la zone A (zone agricole) n'auto-

rise pas le stationnement d'une caravane, d'un mobile-home (ni d'un camping-car) à demeure. La seule exception durable nécessite de justifier d'une activité agricole et d'une diversification de celle-ci par la création d'une activité de camping, elle-même réglementée. Un arrêté du maire peut, exceptionnellement, autoriser une telle résidence, uniquement pour une durée maximum de quinze jours.

Élections à venir

Nouveau et dernier dimanche électoral le 24 septembre à l'occasion des élections sénatoriales. Contrairement aux deux élections qui ont précédé l'été, pour la présidentielle et les légi-

questions à...

Pierre Henri Amstam ESPACES PUBLICS, AVAP, PLAN FAÇADES

Après l'achèvement des travaux, derrière la mairie et devant la Poste, les élus ont reçu de nombreuses marques de satisfaction aussi bien de la part des Villérialais que des visiteurs. Avec la fin de l'été, la seconde phase du chantier va pouvoir débuter.

● Les dossiers d'amélioration de la bastide vont être à nouveau d'actualité...

Avec tout d'abord la deuxième phase des travaux d'aménagement des espaces publics. Nous espérons qu'il en sera de même avec ce nouveau chantier qui concerne également trois places devant et autour de l'église, ainsi que son parvis.

● Vous avez un calendrier assez précis de réalisation ?

Nous avons en effet affiné ce calendrier de façon à ne pas dépasser la fin avril pour terminer les travaux. Il faut se rappeler que, pour le premier chantier, le nombre de jours de pluie ou de grand froid n'avait été très réduit.

Nul ne sait ce qu'il en sera de l'automne 2017 au printemps

2018. Raison pour laquelle nous avons demandé aux gestionnaires de réseaux d'anticiper les travaux nécessaires avant le démarrage proprement dit du chantier.

● Plus précisément ?

Pour ce qui concerne l'éclairage public, comme nous avons inclus le nouvel éclairage de l'Église dans la première phase, les travaux préparatoires seront réduits. En revanche, Eau 47 va procéder, durant le mois de septembre et début octobre à des changements de canalisations sur le périmètre du deuxième chantier.

Le démarrage des travaux d'amélioration est prévu début octobre, avec, comme je l'ai indiqué, une fin impérative fin avril au plus tard. Pour

tenir ce calendrier, nous avons travaillé durant l'été afin de choisir les entreprises qui vont réaliser ce chantier.

● Et pour ce qui concerne l'AVAP, l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, où en est-on ?

Comme pour le sujet précédent, le projet d'AVAP a particulièrement intéressé les Villérialais qui ont participé le 27 juin dernier à une réunion publique au programme dense. L'architecte du patrimoine, Raiko Gourdon, poursuit la rédaction du projet de règlement qui sera annexé au PLU, le plan local d'urbanisme intercommunal. Il s'agira, en fonction du classement de chaque bâtiment, du point de vue de son intérêt architectural et/ou patrimonial,

d'adopter des dispositions très différenciées suivant le type de situations. Les Villérialais seront appelés à nouveau à s'exprimer dans les prochains mois, notamment au travers de l'enquête publique qui conduira ensuite à l'adoption de l'AVAP.

● Le « Plan façade » sera-t-il mis en place cette année ?

Nous avons déjà reçu un dossier complet qui sera examiné à la rentrée par la commission prévue sur ce sujet. D'autres propriétaires ont manifesté le désir de rénover les façades de leurs bâtiments, mais ils n'ont pas encore apporté en mairie les pièces nécessaires. J'espère qu'ils le feront avant la fin de l'année pour bénéficier de l'aide. ■

portrait



Il a pris cet été ses fonctions de responsable du service technique

Yves Nardin

« Au service de la population d'abord... »

Les tâches multiples qui incombent aux communes vont croissant. Leur volume et leur diversité obligent désormais d'établir un plan de travail, de répartir l'ouvrage et de l'évaluer. D'être à jour d'une réglementation qui évolue sans cesse. Le conseil municipal a donc décidé de recruter un responsable des services techniques ayant une expérience polyvalente et l'habitude de l'encadrement. Des atouts que possédaient l'intéressé...

« C'est une question d'état d'esprit. Ce qui compte pour moi c'est le service public.

Nous sommes au service de la population. » Pour Yves Nardin, cette profession de foi apparaît comme une simple évidence. Il sait de quoi il parle. Avant de postuler pour l'offre d'emploi émise par la commune de Villérial, il était agent technique à la mairie de Cancon. Mais aussi sapeur-pompier et chef du centre de secours. Sans oublier qu'il a été éducateur de rugby après avoir joué dans plusieurs clubs dont l'US Monflanquin. Yves Nardin a donc saisi l'occasion. Il

voulait changer d'air. Villérial lui offrait l'opportunité d'endosser des responsabilités dans une collectivité qu'il trouve très dynamique. « À Cancon, j'étais en quelque sorte un chef des travaux : maçonnerie, électricité, plomberie. De la restauration d'un bungalow à la réfection de la piscine... À Villérial, l'urbanisme est plus développé, l'animation plus importante. Il y a bien plus de vie. Pas de gros travaux, mais beaucoup plus d'entretien, de services, d'organisation, de tâches diverses, de suivi à assurer. Il faut réagir rapidement. Les journées passent vite ! Je me régale », lâche-t-il dans un grand

sourire. Né il y a cinquante ans tout juste, en Moselle où il n'a quasiment pas vécu, Yves et ses parents sont arrivés à Miramont-de-Guyenne alors que mai 68 agitait le pays. Après le collège et un CAP électro-technique, il s'installait à Cancon à la faveur d'une embauche à la mairie. Parce qu'il avait accepté de passer son permis poids-lourd ! Son épouse allait tenir le Sodiprix. Des jumeaux allaient agrandir le cercle de famille à l'aube des années 2000. Ils jouent aujourd'hui chez les juniors de l'Entente des Quatre-Cantons. Ce changement de vie le satisfait. « L'équipe est sympa. Il y a un bon état d'esprit. » ■

DES RÈGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Contrairement à beaucoup d'autres villages du même type, Villeréal offre aux automobilistes de très nombreux emplacements de stationnement gratuits. C'est une volonté des élus que de maintenir un nombre important de places pour favoriser l'ensemble des activités commerciales de toute nature. Mais...

Il semble nécessaire de revenir sur les règles de stationnement que beaucoup d'automobilistes, de notre commune ou d'ailleurs, semblent avoir oubliées ! Parmi les règles qui permettent de maintenir un climat de bonnes relations entre nous, je veux citer celles qui sont le plus souvent non appliquées.

■ **Il est interdit de stationner lorsqu'un panneau d'interdiction le signale.** Cela paraît étrange d'avoir à le rappeler. Pourtant, très régulièrement, des véhicules sont garés devant de tels panneaux. Cela concerne plus particulièrement le long de la mairie rue Roger-Bissière jusqu'à l'entrée du parking. De l'autre côté de la place, rue Victor-Delbergé, entre le parking et la place de la Halle ainsi que rue Saint-James le long du magasin Carrefour.

■ **Il est interdit de stationner à l'intersection des rues à moins de 5 m de l'alignement d'angle des immeubles.**

Autre interdiction générale peu souvent respectée. Cette règle figure dans l'arrêté général de circulation et de stationnement de Villeréal. Elle s'explique aisément : les rues de la bastide sont souvent étroites et il suffit d'un seul véhicule mal garé pour que des dizaines d'autres rencontrent des difficultés pour passer d'une rue à l'autre. Le règlement complet se trouve sur le site de la mairie.

■ **Il est interdit de stationner devant un garage,** sauf quelques minutes pour charger ou décharger son véhicule. Cette interdiction concerne aussi les propriétaires de garages : puisqu'ils ont un garage, ils doivent l'utiliser pour stationner leur véhicule.

■ **Lorsqu'il y a des bandes jaunes au sol,** ce n'est pas pour indiquer un jeu de piste, mais bien pour qu'aucun véhicule ne stationne tout le long.

■ **A deux angles de la halle,** des passages ont été aménagés pour que des personnes en fauteuil puissent accéder sous la halle. Il est fréquent que des véhicules s'arrêtent devant ces emplacements, ce qui rend impossible l'accès en fauteuil.

■ **Il est interdit de stationner devant les bornes et bouches d'incendie.** Pour des raisons évidentes !...

Si chacun fait un petit effort pour respecter ces règles, notre vie quotidienne sera facilement et grandement améliorée ! ■

Pierre-Henri Arnstam



Passage impossible, rue Saint-Michel



Cinq places du parking de l'Ehpad, prises par un gros camping-car



Garée sur le trottoir, côté mairie...

Sécurité de l'église DES TRAVAUX PROGRAMMÉS

Comme cela a été évoqué dans des numéros précédents de ce journal, une statue classée a été volée dans notre église, l'hiver dernier, puis retrouvée quelques mois plus tard, grâce au travail remarquable de la brigade de gendarmerie spécialisée dans le vol d'œuvres d'art.

Dans les prochains mois, cette statue et deux autres qui l'entouraient seront confiées à des spécialistes qui procéderont à un nettoyage et une rénovation complète.

Il en sera de même pour deux tableaux qui étaient entreposés depuis des années au presbytère de Monflanquin, ainsi qu'un tableau qui se trouvait autrefois à la chapelle de Parisot.

Parallèlement, la chapelle nord de l'église de Villeréal dans laquelle se trouve le retable classé, sur lequel les trois statues reprendront place dont la Vierge à l'enfant (ci-contre), sera sécurisée grâce à une grille incluant un portail à deux vantaux.

Enfin, des travaux seront entrepris cette année et en 2018 afin de remplacer un certain nombre de pierres de l'église. Tous ces travaux s'inscrivent évidemment dans la perspective des manifestations autour du 750^{ème} anniversaire de la Bastide, avec un point fort à l'été 2019. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 76 - Sept. - Oct. 2017
 Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : ICimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo de manchette © Didier Veysset.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Une belle rentrée !...

Pierre-Henri Arnstam

À nouveau, l'été villeréalais a été riche en manifestations festives et culturelles. Je veux souligner la qualité des spectacles présentés lors de la neuvième édition du Festival de théâtre, avec la participation d'une grande majorité de nouveaux comédiens qui ont créé au sein du village, dans des décors insolites, des pièces appréciées largement par le public. Je veux aussi féliciter les bénévoles qui ont décidé avec Françoise Chéroux que la disparition de la Bodéga était impensable. Ce qui a été organisé a justement conquis un public plus important qu'en 2016. Cette réussite devrait permettre d'envisager l'avenir avec optimisme. Les autres manifestations, comme les courses hippiques, les puces du dimanche, le videgreniers, les marchés de producteurs et les animations musicales du dimanche matin font partie des rendez-vous attendus chaque fois par des centaines de personnes. Le festival de jazz a déjà trouvé un public très significatif pour sa deuxième édition. Septembre, le mois de la rentrée, va offrir, les 29 et 30, ainsi que le 1^{er} octobre, une série d'animations à l'occasion de la Ronde des Bastides. Les Villersréalais et les visiteurs attendus vont découvrir les premiers éléments réunis pour célébrer le 750^{ème} anniversaire de Villeréal, bastide du cheval. Ils auront aussi la chance, le samedi 30 septembre, d'applaudir un groupe musical occitan de très grande qualité, avec le concert précédé d'un repas, de « Peiraguda ». Septembre sera un mois de travaux sur les réseaux d'eau, devant et autour de l'église, avant le début de la deuxième tranche de travaux de rénovation des espaces publics en octobre. Je vous souhaite de passer une bonne rentrée. ■

1 392 hectares. Sa population calculée par l'INSEE est de 1 321 pour 2017, auxquels s'ajoutent 66 résidents secondaires, soit un total de 1 387 habitants dont 109 enfants et jeunes (3 à 16 ans). La voirie totalise 18 860 mètres et le nombre de logements soumis à la taxe d'habitation s'élève à 739.

◆ SAISON CULTURELLE 2017-2018

Le Met Opera en direct de New York

Premier des dix opéras de la saison 2017 – 2018 diffusés en direct du Metropolitan à New York : *Norma*, de Vincenzo Bellini, dans une nouvelle production, le samedi 7 octobre à 18h55, dans une mise en scène de Sir David McVicar et sous la direction musicale de Carlo Rizzi. Avec Sondra Radvanovsky, Joyce DiDonato, Joseph Calleja et Matt Rose.

Une semaine plus tard, le samedi 14 octobre, toujours à 18h55, *La Flûte enchantée* de Mozart, dans une mise en scène de Julie Taymor sous la direction de James Levine (Photo) avec Golda Schultz, Charles Castrovano, Markus Werba, René Pape, Kathryn Lewek. Viendront ensuite *L'Ange Exterminateur* (18 nov.), *Tosca* (27 janv.), *L'Élixir d'Amour* (10 fév.), *La Bohème* (24 fév.), *Sémiramis* (10 mars), *Così Fan Tutte* (31 mars),

Luisa Miller (14 avr.) et Cendrillon (28 avr.)

◆ ROUTE DÉPARTEMENTALE 207

Améliorations en vue

Après plusieurs réunions organisées entre les élus départementaux, à l'initiative de Marcel Calmette et la direction des routes du conseil départemental, un projet d'aménagement de la D 207, qui relie Villeréal à Issigeac, est aujourd'hui défini. Depuis la limite entre Dordogne et Lot-et-Garonne, et jusqu'au camping de Fonrives, il



s'agira d'élargir la route avec une chaussée de 6 mètres et deux accotements de 2 mètres chacun, soit une largeur totale de dix mètres aménagés. L'étude précise devrait être terminée fin 2017. Les travaux seront réalisés par tranche de 2018 à 2020. ■

slatives, l'ensemble des électeurs ne sera pas appelé à voter : ce sera le tour des grands électeurs : les sénateurs, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux. Pour Villeréal, trois délégués ont été désignés et iront voter, comme tous les autres délégués, à la Préfecture d'Agen.

Jean Bernard honoré

Ces derniers mois, et à juste titre, Jean Bernard a reçu les remerciements de deux organismes : la fédération André Maginot lui a d'abord remis sa médaille d'or en reconnaissance de son engagement patriotique

et de son dévouement dans la cité. Plus récemment, c'est l'association départementale des donneurs de sang qui a salué l'engagement de Jean Bernard durant trente ans dans l'association villeréalaise. Il y fut colleur d'affiches, administrateur, trésorier, vice-président puis président durant 21 ans !

Musique russe et tzigane

Le concert annuel organisé par les amis de la chapelle de Parisot permettra de découvrir deux artistes russes de grand talent, Slava Kouprikov, accordéoniste, et Valery Orlov, chanteur et pianiste. Ce concert aura lieu dans la chapelle, le vendredi 8 septembre à 21h.

Comédie Française

C'est la deuxième saison pour les retransmissions en direct de la Comédie Française. Le mardi 26 octobre, à 20h15, une comédie célèbre de Molière, *Les Fourberies de Scapin*, sera présentée par les comédiens de la troupe dans une mise en scène de Denis Podalydès.

Site internet de la mairie

La nouvelle version du site internet est désormais ouverte. Deux adresses vous y conduisent : www.mairie-villereal.fr pour les infos municipales, mais aussi www.villerealinfos.fr pour les infos générales et l'actualité. ■

UNE RONDE DES BASTIDES POUR L'ANNIVERSAIRE

Lors de son assemblée générale, il y a deux ans, la fédération des bastides d'Aquitaine, avait décidé de lancer une manifestation grand public, organisée par quatre bastides proches et parmi les plus typiques des départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne. C'est ainsi que Monflanquin, Villeréal, Monpazier et Villefranche-du-Périgord se sont associées dans une « Ronde des Bastides en Fête ». Réunis fin mars dernier au *Bastideum* de Monpazier, les élus des quatre cités ont mis au point un programme attrayant d'animations qui se dérouleront dans chacune d'elles du 29 septembre au 1er octobre prochains.

Au programme de la Ronde > VENDREDI 29 > SAMEDI 30

► VENDREDI 29 SEPTEMBRE

■ Ouverture aux scolaires : visite gratuite du Musée des Bastides à Monflanquin et du *Bastideum* à Monpazier (sur réservation)
■ 18h - Conférence « La naissance des bastides et leur développement en Aquitaine », salle des fêtes à Monflanquin
■ 19h - Vernissage de l'exposition du " fonds documentaire sur les bastides " mis à disposition par le CEB, le centre d'étude des bastides. La Médiathèque de Monflanquin lance la consultation de cette collection.

► SAMEDI 30 SEPTEMBRE

■ 9h - Inauguration salle des Consuls à Monflanquin.

■ 9h30 - Colloque animé par Jean Baucou, président de la fédération des bastides d'Aquitaine :

- *L'évolution de la bastide dans le temps* par Rayko Gourdon, architecte du patrimoine.

- *Exposer l'histoire, interpréter le Moyen Âge, l'image que les bastides donnent d'elles* par Patrick Fraysse, universitaire.

- *L'aménagement des bastides* par Nathalie Hérard, directrice du CAUE 47.

■ 12h45 Départ des bus pour le repas et la visite des bastides (Bus sur réservation)

■ À Villefranche-du-Pgd : **Les Bécuits de Gascogne**, champions de France de combats médiévaux, déambulations, théâtre de rue, concert.

■ À Villeréal :

• 19h - Repas à l'hippodrome (Sur réservation).

• 21h - Concert du groupe *Peiraguda* à l'hippodrome (Sur réservation).

Dimanche 1 octobre, au programme ... > À VILLERÉAL

■ 750e anniversaire de la fondation de la bastide - Exposition salle Jean-Moulin : documents historiques inédits dont des cartes du Moyen-Âge conservées à Florence et de la carte actuelle des bâtiments de la bastide établie dans le cadre de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP. (Durant les trois jours)

■ Visites guidées des bâtiments et des jardins remarquables de la bastide.

■ Fête du Cheval - Exposition salle Jean-Moulin : « Le Cheval dans la Bastide ». Portes ouvertes au CFA des Métiers du Cheval (Samedi - 20e anniversaire) et au haras. Rallye des cavaliers et des attelages avec casse-croûte à mi-parcours. Place de la halle, démonstration de ferrage à chaud avec une maréchale-ferrante, parade avec *La femme Chaussette*, animations et concert du groupe *Gua-camole*. Apéritif et repas à l'hippodrome, (12h30). Concert, vide-sellerie, animations pour les enfants, parcours de maniabilité (attelages) et spectacle équestre l'après-midi avec *La Femme Chaussette*.

Dimanche 1 octobre, au programme de la Ronde... > À MONFLANQUIN

■ Lancement de l'*escape-game* sur les bastides : « Le bureau du médiéviste ».

■ Deux visites : Le Musée des Bastides et Découverte de la bastide avec Janouille, à 16h.

■ Exposition « Architecture et patrimoine » présentation des recherches effectuées dans le cadre de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

■ Forum des initiatives locales, participation des associations monflanquinoises.

■ *Gratifieria*, marché gratuit : « Amenez ce que vous voulez, ou rien. Repartez avec ce qu'il vous plaît ! » - Atelier de costumes médiévaux : visite, démonstration, etc.

■ Animation musicale et théâtre.

■ Restauration, menu spécial « Ronde des Bastides ».



> Infos - Résa

05 53 36 00 37 (MAIRIE) - 05 53 36 09 65 (OT)

Dimanche 1 octobre, au programme de la Ronde... > À MONPAZIER

■ Pour l'Amour de l'Art : Quand les artisans d'art s'invitent... (Dès samedi)
■ 23 ateliers et boutiques de Monpazier partagent leurs espaces avec d'autres créateurs. Plus de 50 métiers d'art à découvrir.

■ Visites guidées.

■ Course d'orientation dans la bastide.

■ *Bastideum* avec ses nombreux jeux anciens pour petits et grands, son jardin médiéval, ses ateliers pour les enfants et du tir à l'arc sur cible en 3D.

Dimanche 1 octobre, au programme de la Ronde... > À VILLERÉAL

■ Visites guidées de la bastide et du Musée de la Châtaigne. (Dès samedi)

■ Marché des producteurs et artisans créateurs, restauration sur place le midi.

■ Randonnée « Châtaigne » et animations culinaires.

■ 15h - Conférence sur Paul Abadie, par M. Barritaud, architecte des bâtiments de France.

Peiraguda...

« 1987. Je vivais à Paris quand j'ai fait la connaissance de "Peiraguda". Un curieux mélange folk-occitan-bluesy. Très réussi ! De la world music avant l'heure... »

Francis Cabrel

